

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**Portant nomination à titre
exceptionnel, civil et étranger
l'Ordre du Mérite du Bénin de
Monsieur Malick SENE,
Représentant de l'UNICEF
au Bénin**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU l'Extrait du Relevé des décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Mercredi 29 Mars 2000 ;

Le Conseil de l'Ordre entendu ;

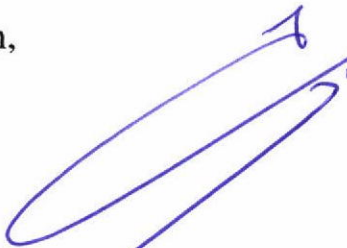
DECRETE :

Article 1er : Est nommé à titre exceptionnel, civil et étranger au grade de chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang à compter du 03 Avril 2000, date de sa réception dans l'Ordre précité, Monsieur Malick SENE, Représentant Résident de l'UNICEF au Bénin en reconnaissance des services éminents et exceptionnels rendus au Bénin

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 4 septembre 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliatiions : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2- MINISTERS
18 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-
CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONIP 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 -
INTERESSE 1.